

PRÉSENTATION PARCOURS ADMINISTRATEURS 2025-2026

*DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES EN
GESTION ASSOCIATIVE*



BLOC 1 : LES MFR, DES ASSOCIATIONS LOI 1901**Module 1 : S'approprier les principes fondamentaux de la loi de 1901 et des MFR**

- La loi 1901 : une liberté publique et contractuelle, déclinaison de ces principes
- Le projet associatif par rapport aux autres formes d'organisation de l'économie sociale
- Les spécificités d'une association familiale
- L'histoire du mouvement et ses évolutions (valeurs, adhésion, ...)

Module 2 : Appréhender l'évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

- L'approche statistique (données de cadrage)
- La structuration du mouvement associatif
- Les associations, les collectivités territoriales, l'État et ses composantes dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable (lien RSO)

BLOC 2 : L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE EN MFR**Module 1 : Comprendre l'administration et l'organisation d'une association**

- L'administration et l'organisation : analyse des statuts, du règlement intérieur et notion de membre
- Les instances décisionnelles, leur organisation et fonctionnement
- Le rôle des dirigeants associatifs
- Les démarches administratives lors de la création et de la vie de l'association

Module 2 : Appréhender l'évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

- L'élaboration d'un projet d'activité ou d'événement
- La communication autour de ce projet
- L'évaluation de ce projet

BLOC 3 : LA GESTION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION MFR**Module 1 : Connaître les principes de base d'une gestion financière associative transparente (lien avec RSO)**

- Les deux méthodes comptables : à partie double (sur engagement) et de trésorerie (simple)
- Les documents financiers annuels d'une comptabilité, sur engagement (bilan, compte de résultat)
- Le rapport d'activité annuel
- La tenue d'une comptabilité simple

Module 2 : Savoir mobiliser des ressources financières

- Les sources et les modes de financement public
- La constitution d'un dossier de demande de subvention et du compte rendu financier de suivi
- Les sources de financement privé et leurs modalités
- L'élaboration et le suivi du budget en rapport avec un projet

BLOC 4 : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ASSOCIATIVES**Module 1 : Favoriser la participation des bénévoles**

- Les droits des bénévoles
- Les responsabilités civile et pénale des bénévoles et de l'association
- Le recrutement et la fidélisation des bénévoles

Module 2 : Exercer la fonction employeur (en lien avec la RSO)

- Les statuts et rôles respectifs des salariés, bénévoles et volontaires
- La fonction employeur de l'association et les procédés simplifiés d'emploi

Chaque module dure 4 heures : 1 heure en distanciel, puis 3 heures d'échanges de pratiques en présentiel (selon le principe de classe inversée).

CALENDRIER 2025-2026

	Module 1 <i>3h en présentiel de 17h à 20h (à confirmer en fonction du lieu)</i>	Module 2 <i>3h en présentiel de 17h à 20h (à confirmer en fonction du lieu)</i>
Bloc 1 : Les MFR, des associations loi 1901	05/09/2025 FRMFR Écully	03/10/2025 FRMFR Écully
Bloc 2 : L'organisation et la gouvernance en MFR	19/09/2025 FDMFR Meythet	24/10/2025 FDMFR Meythet
	03/10/2025 MFR Maringues	14/11/2025 MFR Maringues
	10/10/2025 FRMFR Écully	07/11/2025 FRMFR Écully
Bloc 3 : La gestion financière de l'association MFR	21/11/2025 FDMFR Meythet	23/01/2026 FDMFR Meythet
	05/12/2025 MFR Maringues	16/01/2026 MFR Maringues
	28/11/2025 FRMFR Écully	09/01/2026 FRMFR Écully
Bloc 4 : La gestion des ressources humaines associatives	06/03/2026 FDMFR Meythet	20/03/2026 FDMFR Meythet
	27/02/2026 MFR Maringues	27/03/2026 MFR Maringues
	13/02/2026 FRMFR Écully	03/04/2026 FRMFR Écully
Bloc 5 : bloc pratique "valoriser l'expérience de votre bénévolat"	Valorisation de l'implication dans son association MFR : équivalent de 15 jours	

Ce parcours de formation s'adresse aux adhérents du réseau des MFR, et plus particulièrement aux administrateurs.

Les participants peuvent suivre l'ensemble du parcours ou seulement certains blocs. Toutefois, chaque bloc doit être suivi dans son intégralité (module 1, puis module 2).

La formation « CFGA » est financée par la Fédération régionale des MFR pour les bénévoles de son réseau.

Les frais de déplacement peuvent être pris en charge soit directement par la Fédération régionale via la complétude d'une fiche de déplacement remise lors des modules, soit par chaque MFR pour ses administrateurs en établissant une attestation de déduction fiscale.

Le parcours complet comprend 4 blocs, chacun composé de 2 modules de 4 heures, soit un total de 32 heures de formation.

La participation active à chaque module permet d'obtenir un badge.

L'obtention des 2 badges d'un bloc permet d'accéder au badge bénévole expert.



Un cinquième bloc concerne la formation pratique d'une durée minimale de 20 jours. Ce bloc est composé :

- D'un module de formation pratique réalisé au sein de l'association de rattachement MFR, en alternance avec les 4 blocs précédents ;
- D'un module de formation pratique réalisé dans une autre structure associative pour permettre de s'ouvrir vers d'autres pratiques. Ce module est préconisé d'une durée de 5 jours.

Les bénévoles ayant obtenu les 4 badges experts et les badges du bloc 5 pourront prétendre au certificat de formation à la gestion associative

Pour toute question ou précision concernant l'organisation, le contenu ou tout autre sujet, vous pouvez contacter l'équipe de la Fédération Régionale via l'adresse mail suivante : fr.auvergne-rhone-alpes@mfr.asso.fr ou au 04 72 86 03 86

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien ci-dessous.

